

COMPTE-RENDU

● OBJET DE LA REUNION

REX n°3 – Contrôle de biosécurité et surveillance de la barge de marchandises vers La Désirade depuis le port de Jarry

● DATE

18 septembre 2025

● COLLECTIVITE

DEAL

● PARTICIPANTS

Laura KOUYOUMDIJAN – Société Herpétologique de France

Julien CHALIFOUR, Dir. adj. AGRNSM

Melvin BEATRIX - PNRM

Nadine VENUMIERE - PNRM

Clara SINGH – Comité français de l'UICN

Léa Sebesi, Association Titè - RNN des Ilets de Petite Terre et RNN de La Désirade

Donatien CHARLES - DEAL Guadeloupe

Julie GRESSER – DEAL Martinique

Maxime LAVENTURE - Médiateur biodiversité Carbet des Sciences

Noémie DJELLID - Office Français de la Biodiversité

Nathalie BELLOISEAUX - Service EEE Domaine Canin

Sandy SEBASTIEN - Communauté de Communes de Marie-Galante

Léa BOUDET - GPMG

Sarah SELLIER – Association Titè - RNN des Ilets de Petite Terre et RNN de La Désirade

Miguel SOUSSAINJEAN - Domaine Canin

Céline FANCHOME -

Fabrice SEGUIN-CADICHE – Société Traitement PLUS - Programme CIALICOM

Liam VILLENEUVE – Collectivité Territoriale de la Martinique

Lyza HERY – ARBIG

Adélie PARIS – Office français de la biodiversité

● MISSION

Animation du Plan National d'Action pour la conservation de l'Iguane des Petites Antilles

● REDACTRICES

BRIOT Faustine

DUPORGE Nathalie

FAURE Marine

● VERSION

1

1. L'organisation de retours d'expérience

Cette 3^{ème} réunion s'inscrit dans la série des retours d'expériences sur les actions conduites dans le cadre de la mise en œuvre du PNA. Ces retours d'expérience ont pour finalité de **capitaliser les enseignements** tirés des actions conduites par le réseau d'acteurs du PNA, dans la perspective de l'élaboration du futur PNA.

L'objectif de ces REX est double :

- Identifier ce qui a bien fonctionné et qu'il convient de reproduire ;
- Repérer les difficultés rencontrées, leurs causes et les pistes d'amélioration.

Ce REX s'est déroulé sur un format visioconférence, d'une demi-heure ; avec 20 minutes dédiées à la présentation des actions et 10 minutes aux échanges. Ce format sera reproduit pour l'ensemble des autres retours d'expérience. Le support de la réunion est joint au présent compte-rendu.

2. Les points complémentaires au support

Au cours du retour d'expérience, les points suivants ont été mis en avant :

- Les chiffres du Domaine Canin sur les zones traitées par les interventions de détection cynophile et destruction ou capture tendent à montrer que le couplage élimination des œufs + éliminations des individus diminue fortement la présence d'IC sur les zones traitées.
- L'implication des sociétés de transport maritime bénéficie à l'efficacité de la lutte (signalement et intervention).
- La mise en place du tamisage systématique à grande échelle des sables de constructions à destination des zones à enjeux pour la conservation de l'IPA pourrait diminuer le risque de colonisation par l'IC (notamment si réalisé *a minima* en période de ponte IC).
- Enfin, un bémol est apporté sur le ressenti de l'intervenant sur l'impossibilité de bancariser la donnée « Œufs » sur KARUNATI. Pour rappel une option « Ponte » est normalement disponible dans la colonne « Objet du dénombrement ».

3. Les questions et remarques formulées par les acteurs en séance

Les échanges ont porté sur :

- **Les possibilités de déploiement de cette action de biosécurité dans d'autres ports de Guadeloupe, au-delà du port de Pointe-à-Pitre, notamment sur les îles de Marie-Galante ou Petite terre ;**
 - Le Domaine Canin est en négociation depuis 2 ans avec le Grand Port Maritime de Guadeloupe. Des actions pourraient en effet être conduites sur l'île de Marie-Galante. A ce stade, le GPMG est en cours d'élaboration de sa stratégie Espèces Exotiques Envahissantes. Des actions pourraient de fait être mises en œuvre par le Port à terme, une fois sa stratégie d'action établie.
 - La possibilité de développer une action similaire en Martinique a été évoquée à plusieurs reprises par les acteurs. La DEAL précise que l'action pilote du Domaine Canin a été lancée initialement en Guadeloupe du fait de la domiciliation du porteur ; grâce à un financement Fond. Pour l'instant, aucune initiative n'a été engagée en Martinique faute de porteur de projet identifié ou de financement disponible.

- Certaines zones en Martinique, particulièrement concernées par la reproduction de l'iguane commun, pourraient constituer un terrain pertinent pour la détection des œufs par les chiens. Les acteurs notent toutefois qu'il faudra apporter une vigilance particulière pour s'assurer qu'il s'agit bien d'œufs d'*Iguana iguana*. Il faudra également caractériser la pertinence d'une telle action si elle ne devait être que ponctuelle (si les chiens viennent de Guadeloupe) au regard des densités déjà très importantes des IC sur les secteurs urbains de l'île.
 - Le Domaine Canin, basées en Guadeloupe, indique qu'il dispose de la capacité humaine / chient de se déplacer rapidement en Martinique. Néanmoins, il conviendra de prendre en compte la fatigabilité des chiens et de prévoir des temps de repos suffisants pour maintenir leur efficacité.
- **La formation des chiens :**
 - Pour le Domaine Canin, le principal défi réside dans la sélection des animaux. Sur cent chiens testés, seuls une dizaine présentent les aptitudes requises : respectueux de l'humain, joueurs et dynamiques, etc. Une fois sélectionnés, les chiens acquièrent une odeur dans un délai de deux à trois semaines. Une phase complémentaire d'éducation spécifique à cette odeur est ensuite nécessaire, d'une durée équivalente. Au total, le processus complet de formation s'étend sur trois à quatre mois. Il est à noter que les chiens ne peuvent travailler que sur de courtes périodes quotidiennes, ce qui doit être intégré dans la planification opérationnelle.